L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 17 JANVIER.

FEUILLETON

LES

TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR

FÉLIX DE SERVAN.

DEUXIEME PARTIE.

VIII

CE QU'ÉTAIT LA GROTTE DU CARDINAL L'ERMITE.

(Suite.)

— Je n'en puis douter à présent, madame, répliqua Tavar en souriant; cependant qu'il me soit permis d'oser reprocher à Votre Majesté de s'être laissée trop entraîner, dans son récit, à la générosité habituelle de ses sentiments, et d'avoir ainsi fait une part trop belle à mes actions.... Mais c'est à moi maintenant à compléter le récit par les détails des choses que personne n'a pu vous raconter, et ces détails seront précisément ceux que vous voulez connaître. Le comte de Lormel et sa jeune femme possédaient un château situé dans le duché de Valois; c'est dans ce domaine que je fixai ma demeure. Le désir d'y vivre oublié, de n'attirer en rien la curiosité publique sur le souvenir des aventures de ma vie, ne fut pas une des moindres raisons qui m'engagèrent à ne plus quitter ce canton de Tavar, que j'avais pris récemment, et sous lequel je pouvais me considérer à peu près comme inconnu pour tout le monde; car, je l'avoue, rien ne m'est plus pénible que d'être l'objet de quelque attention, même de la part d'une seule personne.

— J'en sais quelque chose, monsieur, dit la reine avec affabilité; car, très désireuse de voir celui dont les actions et le caractère excitaient en moi le plus vif intérêt, j'ai tout fait, dans ce temps, pour vous décider à venir montrer au moins une fois à mes yeux, et mes efforts n'ont pu vaincre votre résistance.... Mais j'ai eu tort de vous interrompre; continuez, je vous prie: je vous écoute.

— J'ai donc vécu heureux dans ce château, reprit Tavar, jusqu'au jour de l'inique procès fait au comte de Lormel: le jugement et la mort d'un gentilhomme que j'aimais tant me jetèrent dans un désespoir et une fureur dont il n'y a peut-être pas eu un second exemple dans ma vie; car le sang-froid est, en toute occasion, la dernière chose qui m'abandonne. Je cherchais un moyen d'assurer sur l'auteur de cet affreux événement une vengeance éclatante, lorsqu'un homme vint m'indiquer le but utile et vraiment noble que devaient se proposer ma douleur et mon ressentiment.... Cet homme s'appelle aujourd'hui le capitaine l'Ermite; il se nommait alors Julien. Il était depuis longtemps attaché à la maison du comte, qui l'avait toujours traité plutôt en ami qu'en serviteur. Son affliction était non moins vive que la mienne.... Il me dit donc que le meilleur et le plus louable moyen de nous venger du cardinal était d'opposer une digue à sa tyrannie envers Votre Majesté, accablée de ses odieuses persécutions; il ajouta que nous ne ferions par là qu'honorer la mémoire du comte et de la comtesse, qui vous avaient voué, madame, un si tendre attachement. Votre position alors soulevait de pitié et d'indignation tous les cœurs honnêtes: isolement, outrages, insultes par votre personne, tout ou par ses ordres, ayant vu le secret de votre correspondance violé, vos lettres saisies jusque sur votre personne, vous aviez encore souffert dans votre dignité de femme que dans votre autorité de reine. Privée de vos amis et de vos serviteurs, qui avaient tous trouvé leurs pas l'exil, la Bastille ou l'échafaud, vous étiez sans cesse menacée vous-même du bannissement ou de la prison. Plusieurs personnes tremblaient pour votre vie.... Dans l'horreur de cette situation, Julien me développa l'idée d'une vaste association, composée d'hommes sûrs, déterminés, et dont le but serait de vous prêter aide dans tous vos projets, d'assurer le commerce intime et sacré de votre correspondance avec vos parents, avec vos amis, de leur faire parvenir vos lettres en quelque lieu qu'ils fussent, de les instruire de vos intentions, de vos desseins, et quelque position que vous fussiez vous-même, de surprendre les menées les plus secrètes, les manœuvres tortueuses du cardinal à votre égard, de paralyser l'action de ses espions; enfin, d'entourer votre personne d'un cercle de défenseurs intrépides, si l'imminence et la grandeur des dangers venaient à Votre Majesté le sacrifice de vous protéger.... J'applaudis avec enthousiasme à l'idée de Julien, et je lui dis que le premier pas à faire dans cette entreprise était d'en convaincre le plan.... Il fut convenu qu'il me nommerait par ce qui paraîtrait seul digne de cette affaire.

— Effectivement, répondit Anne d'Autriche, il vint me soumettre ce plan, et je m'empressai d'accepter ce service, mais seulement parce que j'étais malheureuse et sans appui, mais encore parce que je connaissais Julien, et que je le savais homme loyal, d'un cœur discret, prudent, et d'un courage à toute épreuve.

— Alors, madame, continua Tavar, nous poursuivîmes tous deux hardiment notre but. Les millions que j'avais rapportés des Indes nous furent d'un grand secours; je mis à la disposition de Julien tout l'argent qui lui était nécessaire pour recruter ses hommes et les entretenir. Il fut ainsi chargé de la partie exécutive, et par conséquent la plus dangereuse de l'entreprise. Moi, je m'assurai le concours de quelques grands personnages qui, fort tristes contre le cardinal et tout dévoués à Votre Majesté, formèrent le conseil de notre association et me tinrent, autant que possible, au courant de tous les détails les plus essentiels à connaître, soit dans la vie du sombre ministre, soit dans celle de Bost, soit dans les allures de ses pions à la cour.

— Et ces grands personnages sont ceux que vous craignez de me nommer. Quelle peut donc être la raison de cette crainte? Vous savez bien cependant que nul plus que moi n'est intéressé à garder fidèlement votre secret.

— Oh! sans doute, madame, répondit Tavar d'un ton pénétré de respect, et ce n'est point là ce qui pourrait jamais être la source de notre inquiétude..... mais serait-il au pouvoir de Votre Majesté d'éviter les indiscrétions du sommeil?

— Que voulez-vous dire?

— Il y a parmi vos femmes, vous ne l'ignorez pas, madame, plusieurs personnes dont l'âme est vendue aux intérêts du cardinal.

— Je ne le sais que trop, monsieur!

— Eh bien! une de ces personnes ne pourrait-elle, une nuit, être assez favorisée du hasard pour avoir l'occasion d'assister aux agitations de votre sommeil et d'entendre tomber de vos lèvres, au milieu d'un rêve, quelques paroles dans lesquelles seraient nommés les membres de notre conseil, et dont le sens contiendrait une révélation terrible, qui l'exposerait aux plus grands périls? Songez, madame, qu'il suffirait, dans ces conditions, d'un mot livré au cardinal pour nous faire monter tous sur l'échafaud; car qui sait les secrets que les supplices de la torture ne seraient pas capables d'arracher à un prisonnier? Sous ce rapport l'Ermite et moi, nous sommes sûrs de nous; mais tous les hommes le sont-ils à ce point d'eux-mêmes?

— Votre argument me fait frémir, répondit la reine; il m'impose le devoir de ne pas insister davantage.

— Du reste, madame, ce que profit Votre Majesté devrait-elle de la révélation de ces noms? Ce qui lui importe, c'est que nous restions toujours dignes de sa confiance dans l'avenir que nous l'avons été dans le passé. Elle sait que nous sommes prêts à tout risquer, de notre fortune et de notre existence, toutes les fois qu'elle aura besoin de nos services. Quant à l'étendue de nos ressources, de nos moyens d'action, ils lui sont suffisamment connus. Nos avis, nos messages de toute espèce ne sont-ils pas toujours arrivés à leur destination, malgré des précautions qui paraissaient les plus impénétrables?

— Ah! j'avoue, dit Anne d'Autriche, que tout ce que vous avez fait à cet égard m'a jetée dans une stupéfaction sans bornes. Oui, il est vrai, mes amis et mes serviteurs, étroitement enfermés dans leurs cachots, sous la surveillance de geôliers choisis par le cardinal, et ayant avec eux des soldats qui les gardaient à vue, ont reçu, grâce à vous, messieurs, toutes mes instructions sur ce qu'il leur fallait dire ou cacher aux magistrats chargés de les interroger. Avez-vous des intelligences dans toutes les classes de la société?

— C'est encore là, madame, reprit Tavar en souriant, un de ces secrets pour lesquels nous craignons les indiscrétions du sommeil.

— Vous avez raison, monsieur..... je me tais.

— Pardonnez-moi, madame, cet excès de précautions; mais notre position est environnée de tels périls que nous sommes devenus par habitude très sobres de paroles qui pourraient les accroître. Jusque dans nos rapports entre nous-mêmes, nous observons les lois d'une prudence dont vous ne sauriez vous faire une idée; ainsi, il n'y a pas d'exemple qu'un seul de nous ait jamais écrit un mot à l'autre; nous ne correspondons que par des billets dont la signification ne réside que dans la manière de les plier, et par quelques signes indéchiffrables. Ce règlement a beaucoup servi peut-être à assurer jusqu'à ce jour le salut de la troupe de l'Ermite, qui, du reste, est organisée de façon à braver longtemps le plus habile de ses ennemis. La plupart des hommes qui la composent exercent un état au moyen duquel ils ne peuvent attirer aucun soupçon sur leur personne; les uns habitent Paris, les autres Saint-Germain ou d'autres lieux dans les environs, et sont toujours prêts à répondre en quelques heures à l'appel de leur capitaine. Un certain nombre d'entre eux seulement ne nous quittent pas. nous les avons toujours sous la main en cas d'alerte, et ils ont pour retraite des lieux où l'on ne saurait les trouver.... Quant à moi, je n'ai point de demeure fixe; je vis tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, selon le cours des circonstances: pour le moment, j'ai pris gîte dans une de mes maisons, non loin de Saint-Germain.

La reine écoutait ces curieux détails, non sans et palpitante d'attention.

— Ah! madame, reprit aussitôt Tavar, j'oubliais de donner à Votre Majesté un avis qui a bien son importance; quoiqu'il ne me soit pas permis de vous dire les noms dont il vient d'être question, il peut cependant se présenter un cas où vous seriez mise en présence de ceux qui les portent.

— Vraiment! monsieur? alors, je les connaîtrai donc?

— Non, madame, car ils seraient masqués.

— Masqués! répéta la reine toute consternée. Mais enfin, monsieur, quel serait ce cas?

— Celui où les persécutions du cardinal amèneraient une telle complication d'événements et de dangers dans votre existence, que notre conseil se croirait obligé de s'entendre avec vous pour les mesures extrêmes qu'il aurait à prendre..... Trouverait-il Votre Majesté disposée à accepter cette délibération?

— Oh! oui, monsieur! dit résolûment Anne d'Autriche.

— Quel que soit le lieu où vous seriez guidée de vous rendre?

— Oui, quelque soit ce lieu! répondit encore la reine avec la même énergie.

Il y eut alors un moment de silence, et, quand l'émotion très vive que lui avait causée cette dernière partie de l'entretien se fut un peu calmée, Anne d'Autriche reprit:

— Monsieur, voici l'heure de me retirer; occupons-nous vite maintenant de ce qui concerne M. le comte de Soissons. Il faut absolument que cet entrevue avec le roi ait lieu demain; c'est une affaire qui ne peut souffrir de délai.... J'ai rencontré le faible dessein lui ce qui s'est passé ce matin doit pour porter à craindre le danger qu'il y pourrait courir de nouveau.

— Il faut songer d'abord, dit Tavar, qu'il serait exposé à rencontrer en route quelques-uns des gens du cardinal, qui sont-ce ce moment répandus de tous côtés, et à être, malgré ses déguisements, reconnu par eux.

— Aussi ai-je décidé qu'il ne sortirait point de Paris: ce sera à peu de distance de son hôtel, et dans la rue Saint-Dominique même, en un mot dans le couvent des filles de Saint-Joseph, que le roi et lui se verront. Toutes les précautions de cette entrevue sont concertées entre le roi et moi; c'est donc là ne lieu où n'aurons à nous inquiéter que de trahison, et où, du reste, j'ai l'habitude de me rendre quand je veux m'entretenir dans le plus grand secret avec quelques personnes, à l'insu du cardinal.... Le roi et moi, nous quitterons, demain matin, Saint-Germain de bonne heure, mais séparément; le roi sortira avec M. de Cinq-Mars, et sera censé aller chasser dans la forêt de Marly. De cette manière, nous déroutons les soupçons de ceux qui pourraient surveiller nos mouvements à la cour. Nous nous rejoindrons au Louvre, où nous dînerons; et, à deux heures au plus tard, nous serons au couvent des filles de Saint-Joseph. De leur côté, s'y rendront aussi ceux de nos partisans, de nos amis qui sont dans la confidence de nos projets et doivent assister à la délibération.... Je vous prie donc, l'Ermite, de prévenir M. le comte de Soissons.

— Madame, répondit le capitaine, c'est M. Tavar qui lui fera connaître demain matin la [illegible] troupe pour veiller à la sûreté du prince.

— Oui, madame, ajouta promptement Tavar, ou remarquant l'étonnement de la reine, une affaire plus m'a prévenu, en ami, qu'une affaire importante, et qui lui est toute particulière, l'appelait dans la forêt de Marly.

— Je pourrai donc au moins, reprit l'Ermite, que vous, comme l'on fait, à aller chercher les équipes de M. Cardinal dans la forêt de Retz; ce coral de retour après-demain, samedi, vers la fin du jour..... Mais que Votre Majesté soit en repos sur la manière dont ma troupe sera conduite: c'est M. Tavar qui me remplace toujours auprès d'elle lorsque les circonstances l'exigent; elle n'aura pas pour ainsi dire changé de chef; car si je suis le bras de l'entreprise, M. Tavar en est tout à la fois le bras et la tête.

— Mais, monsieur, dit la reine en gênant, écoutez, comme l'Ermite, inconnu du cardinal et de ses gens?

— Quelques-uns de ses gens, répondit Tavar, se sont trouvés deux fois sur mes pas depuis peu de jours; mais ils ne savent qui je suis. Quant au cardinal, il a eu aujourd'hui, durant la chasse, l'occasion de pouvoir, pour la première fois, examiner mon visage.

— Durant la chasse, dites-vous? s'écria Anne d'Autriche. Ah! mon Dieu! je songe maintenant à ce cavalier de haute taille dont il nous a parlé et qui l'a délivré de l'attaque du loup enragé. Est-ce donc vous, monsieur, qui lui avez rendu ce service?

— Je suis obligé de l'avouer, madame.

— Il eût mieux valu qu'il ne vous eût jamais vu; on ne gagne jamais rien à avoir attiré sur soi un seul de ses regards.

— Je le sais, madame; mais je ne vois pas que cet incident puisse présenter le moindre danger, durant ces deux jours, pour Mgr le comte de Soissons. Soyez persuadée qu'il sera aussi en sûreté sous ma garde que sous celle de l'Ermite.

— Oh! je n'en saurais douter! répliqua la reine de son air le plus gracieux.... A demain donc, monsieur, ajouta-t-elle en se levant pour se retirer.

Mais précédons sa sortie de la maison du jardinier, et glissons-nous à l'extérieur, le long du mur de cette habitation, pour examiner une chose sur laquelle doit se porter en ce moment toute notre attention.

La fenêtre de la chambre où Anne d'Autriche se trouvait avec ses deux interlocuteurs se fermait au dehors par deux contrevents devant lesquels s'élevait une large touffe d'aubépine. Ces contrevents, ne se joignant point parfaitement, laissaient échapper, par l'intervalle demeuré entre eux, un mince rayon de lumière qui permettait de plonger le regard dans l'intérieur de la chambre. C'était justement à quoi se trouvait occupée, en cette circonstance, une personne qui se tenait soigneusement blottie sous le feuillage de l'aubépine dont il vient d'être question.

Or, cette personne était Marthe de Karnicol.

Il n'y avait que peu d'instants qu'elle était arrivée en cet endroit: la crainte d'être rencontrée dans le jardin, les précautions que, sous l'empire d'une telle crainte, elle avait dû prendre pour se glisser furtivement de massif en massif, lui avaient fait perdre beaucoup de temps, et elle n'était parvenue à la demeure de Laurent que vers la fin de la conversation à laquelle le lecteur a assisté. L'étroit espace qui traçait à ses yeux la ligne de lumière filtrant entre les contrevents ne lui laissant apercevoir que deux personnages: c'étaient la reine et Tavar. Ce dernier frappa singulièrement son attention: son grand âge, sa figure respectable grave, imposante, sa stature colossale, les airs terribles dont il était muni, ses habits, qui n'étaient ni ceux d'un officier, ni ceux d'un courtisan, enfin l'intérêt avec lequel Anne d'Autriche semblait l'écouter, causèrent à la jeune fille un étonnement indéfinissable. Quand elle vit que la reine s'apprêtait à se retirer, elle s'éloigna vite de la fenêtre et se tint à l'écart de manière à avoir la liberté de prendre les devants et de fuir, si Anne d'Autriche arrivait de son côté. Mais ce cas ne se présenta pas: la reine, en sortant de l'habitation, au lieu de remonter vers le château-Neuf, gagna le bord de la rivière.

Marthe remarqua alors qu'elle était accompagnée de deux hommes: de celui dont les proportions athlétiques avaient si fort excité son attention, et d'un autre qui lui paraissait être d'une taille ordinaire. Une chose la surprit beaucoup: ce fut de ne point apercevoir Léonie. La pâle lueur de la lune desséchait assez le terrain pour permettre à ses yeux de distinguer parfaitement jusqu'à la Seine les deux hommes, qui sortaient ensemble, et que Anne d'Autriche qui se mit à suivre le bord du fleuve en se dirigeant vers le bocage de saules placé.... Aussi elle rejoindra Léonie dans ce bocage? pensa Marthe. Mais alors Léonie avait-elle pu y devancer seule si longtemps en l'absence de la reine? A cette idée, une jalousie furieuse s'empara de son cœur, lui fit l'usage de la réflexion et le sentiment de toute prudence. Nous avons dit que deux allées traversaient le jardin, Marthe courut précipitamment au bout de l'allée qui se trouvait de son côté, puis, gagnant celle qui était du côté opposé et aboutissait au bocage de saules, elle s'y engagea; et cachée derrière quelques arbustes.

Elle était dans cette position depuis cinq minutes à peine, lorsque les pas de plusieurs personnes firent doucement crier le sable de l'allée, et qu'elle entendit, non sans frémir de dépit et de rage, la voix de Léonie et de la reine se mêler à celle de la reine; toutefois, ce n'étaient encore que des sons confus dans lesquels elle ne pouvait saisir la moindre parole. Mais les voix s'approchèrent peu à peu, et bientôt ces mots s'élevèrent tout près d'elle et furent prononcés par Anne d'Autriche:

— Oui, demain, à Paris, au couvent des Filles de Saint-Joseph.... j'y arriverai avec vous à deux heures, ma chère Léonie. M. de Valbrau s'y rendra de son côté, de manière à s'y trouver avant nous.

— Oui, madame, dit le jeune homme.

Les voix s'éloignèrent alors, et Marthe cessa d'entendre la conversation. Elle avait l'âme bouleversée par ses impressions diverses de plus en plus vives: Raimond et Léonie, songeait-elle, allaient donc se revoir le lendemain: et quel motif pouvait avoir la reine de les mener dans ce couvent? Mais, au milieu de ces réflexions, elle fut tout à coup saisie d'une peur terrible: dans sa préoccupation, elle n'avait pas remarqué que la reine devait revenir à ce bocage, et elle s'était placée en cet endroit même avant de partir; sa retraite était maintenant coupée. Son étoile protectrice la tira de ce péril: Anne d'Autriche, voulant prolonger sa promenade avec Léonie et Raimond, revint sur ses pas; et, au moment où elle passa de nouveau devant Marthe, ces paroles tombèrent, encore distinctement de ses lèvres:

— Rassurez-vous tous deux, espérons qu'aucun événement ne viendra mettre obstacle à votre union.

Cette petite phrase fit passer un nuage devant les yeux de Marthe, qui manqua s'évanouir.

Nous ne dirons pas ici les pensées qui lui traversèrent l'esprit: on les connaîtra plus tard. Mais, malgré les soulèvements de son âme si profonde contre sa rivale, elle conserva assez de raison cette fois pour ne point retomber dans le danger dont elle avait été si effrayée un instant auparavant: cette fois, quand son passage était redevenu libre, elle remonta rapidement le jardin, pour rejoindre Geneviève, qu'elle avait laissée sur les terrasses.

Nous ne la suivrons pas, et nous retrouverons les trois personnes restées derrière elle dans l'allée.

La reine disait alors en continuant sa marche vers la Seine:

— Ainsi, vous vous rencontrerez demain au couvent des filles de Saint-Joseph; mais, d'après l'explication que je viens de vous donner sur ce qui se passera, vous comprenez que vous n'aurez que quelques minutes pour vous voir; ce sera au moment, Léonie, où je vous présenterai à la supérieure, auprès de qui M. de Valbrau nous attendra; puis il me suivra pour assister à la délibération.... De temps en temps, je tâcherai, autant que je le pourrai, de vous ménager de ces courtes entrevues; toutefois, n'en espérez plus comme celle de ce soir, que vous devez à un concours de circonstances particulières qu'il ne dépend pas de moi de faire naître.... Enfin, je vous le répète, berçons-nous de la douce idée que bientôt vous ne vous quitterez plus; car je ne vois pas jusqu'ici, j'aime à le redire, de quel côté s'élèveraient des difficultés qui pussent mettre empêchement à votre mariage, puisque le temps est proche (je le dois croire cette fois) où le roi et moi nous allons être libres de toutes nos actions.

Anne d'Autriche fut conduite par cette conversation jusqu'au bord de la rivière. Alors, elle se sépara de Raimond, qui se jeta dans son bateau; puis, elle remonta l'allée avec Léonie pour rentrer au Château-Neuf.

(A continuer.)

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

JULES BENIT,
H. DUCATEL, } Commissaires.
THOS. THEARD,

AVIS

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

JULES BENIT,
H. DUCATEL, } Commissaires.
THOS. THEARD,

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

NICHOLAS CORNISE vs [illegible] WILLIAM BORNIGER.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE DORAHEN vs THOMAS BAIRD.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MICHAEL J. HAUCH vs JOHN T. PLATTSMIER.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN B. CLAY vs JOSEPHINE BENIT, épouse d'A. E. CARLON.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,360. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANK PERRET vs la veuve ANNE MIRAMOND, BAPTISTE MIRAMOND, FELICITE MIRAMOND et ALICE MIRAMOND.

CINQUIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILLIAM MASSEY vs W. PHELAN & MENTH PHELAN.

SIXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN GEDDES vs AMELIA BROWN.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH J. MARION vs JAMES W. ROTCHFORD

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH MARISTANY Jr.,

Spiritueux de Vin de Gras. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

P. MARSOUDET vs HELOISE BOUDOUSQUIE

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu JOHN HOLY [illegible]

COUR DU DEUXIEME DISTRICT [illegible]

ELLIOT & McKEEVER,

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE. [illegible]

VICTOR PERRILLIAT, Agent,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

EUROPE,	capt. Lemaire,	Samedi 9 janv
VILLE-DE-PARIS,	capt. Surmont,	Samedi 23 janv
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 6 fév.
ST-LAURENT,	capt. Bocande,	Samedi 20 fév

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145. Seconde cabine, $88.

V. PERRILLIAT, 121, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.

[illegible]

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

[illegible]

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick
CRESCENT CITY,	Capt. Wm. Week
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson
UNITED-STATES,	Capt. Geo. L. Norton

WOOD, LOW & LUDWIGSEN,

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer CORTES, Commandant Harold Nelson

ALFRED MOULTON,

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No 152, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital..........$500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, [illegible]

S. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE, Vice-Président; E. N. GAUCHERAU, secrétaire

AGENCE GENERALE

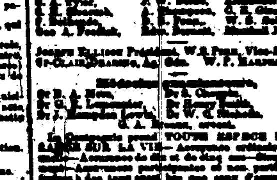

[illegible]

ADG. COUTURIE & Co.

FONDERIE DE LEEDS

(Etablie en 1826.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

[illegible]

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 262, rue Magazine, coin Delord, et No 266, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

[illegible]

Pour Bayou de Glaise.

[illegible]

Pour Baton-Rouge.

[illegible]

SIMMONS & ADAMS.

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

JAS. LEAKE,

La Côte et le Bayou Lafourche.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE.

[illegible]

Ligne du Croissant entre la Nlle-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte.

[illegible]

A. DUGAS

NATCHEZ.

[illegible]

Pour Vicksburg.

[illegible]

C. G. WAYNE.

Pour Mandeville.

[illegible]

Pour la Rivière Rouge.

[illegible]

Opelousas

[illegible]

La Côte et Bayou Sarah.

[illegible]

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

[illegible]

Dr. C. BLANCKE

416 et 418, Rue St-Charles...416 et 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

GRAND SUCCÈS!

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASASAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

196.....RUE DU CANAL.....196

[illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

[illegible]

COMPAGNIE du Grand Chemin de Fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

PASSAGE—Département-Général, Nlle-Orléans, 4 janvier 1869

Avis Spécial.

[illegible]

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

[illegible]

JOHN DAVIDSON.........Président.
W. B. KOONTZ, Agent.
E. J. FOLSES, Agent.

Bureau: No 159 rue Gravier [illegible]

INSTITUTIONS

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.

Près d'Alexandrie, Louisiane.

[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant, à Alexandrie, Louisiane.

AVIS.

REOUVERTURE DU

Collège Commercial de St-Stanislas

BAIE ST-LOUIS (MISSISSIPPI)

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

[illegible]

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 263, Esplanade, enseignement Primaire. Cours élémentaires et supérieurs, en anglais et en français.

[illegible]

INSTITUTION CARNATZ,

367, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

[illegible]

Collège de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

[illegible]

M. ALBERT FABRE, [illegible]

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; [illegible]

F. F. DUCONGE, Agent

Wm. B. MORRIS & Co.

Agents d'Assurance.

27.........Carondelet..........27

ETNA, DE HARTFORD.

Actif.................$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.................$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

[illegible]

SIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

[illegible]

E. GANUCHEAU, Président,
A. BALDWIN, Vice Président

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire.

PAUL W. COLLENS,

Julius Loeffler,

(Successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ALFRED MOULTON, Président,
Wm. M. PERKINS, Vice-Président
A. W. HUNTER, Secrétaire

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

DOUZIEME ETAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
P. J. ROUX, Secrétaire.

Spices! Spices! Spices!

ALL kinds of GROUND SPICES, Pepper, Cinnamon, Ginger, Allspice and Cloves, constantly Fresh Ground and for sale by NORMAN & REISS, 121 and 123 Old Levee street

Extract of Coffee

CONSTANTLY MANUFACTURED,

and for sale by NORMAN & REISS, 121 and 123 Old Levee street

Pure Ground and Parched Coffee.

WE Grind COFFEE daily which we guarantee pure and sell at low figures, PARCHING done for Steamboats and Boat Stores at the shortest notice and reasonable terms, by NORMAN & REISS, 121 and 123 Old Levee street

Barber Pole Candy.

ALL kinds of Pure Stick and Fancy CANDIES, and every article in the CONFECTIONARY LINE, constantly manufactured and for sale at the lowest market prices, by NORMAN & REISS, 121 and 123 Old Levee street.

Vermicelli------Macaroni.

ALL kinds of Paste, such as VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, etc., etc., constantly manufactured and for sale at the lowest market prices by NORMAN & REISS, 121 and 123 Old Levee street

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

Office, No. 76 Camp street, Corner of Natchez street

SIXTEENTH YEAR.

[illegible]

ALFRED MOULTON, President.
Wm. M. PERKINS, Vice President
A. W. HUNTER, Secretary.

Auguste Broué,

CAMPMENT RESTAURANT,

[illegible]

A. BROUSSEAU & CO.,

17..........Chartres Street..........17

IMPORTERS and Dealers in CARPETS, Floor Oil Cloths, China and Cocoa Matting, Table and Piano Covers, Window Shades, Crumb Cloths, Rugs, Mats, Carriage Table and Enamel Oil Cloths, Curtain Materials, Lace, Reps, Damasks, Cornices, Bands, Pins, Gimps, Loops, and Tassels, Hair Cloth, Pink Mosquito, etc.

Premium Cooperage.

TO MERCHANTS AND PLANTERS.

THE undersigned calls the attention of Merchants and Planters to his large stock of Molasses Barrels and Half Barrels, Sugar Hogsheads, [illegible]

B. J. BERNERY

E. DECHAMPS,

26..........St. Louis Street..........26

NEW ORLEANS

DIRECT IMPORTER OF FRENCH WINES AND BRANDIES, CORDIALS, SWISS ABSINTH, KIRSCHWASSER, FRUITS, BRANDY FRUITS IN THEIR JUICE, DOMESTIC FRUITS, ETC.

Sole Importer of the Wines Pouget fils of Bordeaux

REVOL,

GUN MAKER,

216..........Chartres Street..........216

(Golden Medal 1868.)

ALL KINDS OF FIRE ARMS REPAIRED.

[illegible]

Mme. Sophie,

152..........CANAL STREET..........152

(BETWEEN CARONDELET AND BARONNE STREETS.)

BEGS to inform her lady friends that she is now opening her large stock of MILLINERY GOODS [illegible]

For Rent.

A ONE-STORY FRAME HOUSE IN KERLEREC street, between Claiborne and Derbigny. Rent low. Possession will be given immediately. Apply at the corner of Esplanade and Derbigny streets Third District.

75..........CAMP STREET..........75

E. HEATH,

Dealer in

UPHOLSTERER'S MATERIALS, WALL PAPER, CURTAIN GOODS, Shades, Cornices, &c., &c.

M. ALBERT FABRE, for many years one of the Superintendents of the Public Schools of New Orleans, offers his services as a Teacher of the ancient and modern languages (English, French, Spanish) and of Mathematical and Physical sciences. Any communication sent to the Bee office, 73 Chartres street, will be promptly attended to.

N. O. Mutual Insurance Company.

EIGHTH ANNUAL STATEMENT

[illegible]

J. TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

INSURANCES.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 23, 1868.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sun Mutual Insurance Company

TWELFTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31st, 1867.

[illegible]

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
JOHN G. GAINES, Vice President.

JULIUS LOEFFLER,

(Successor to Chas. Loeffler,)

—GAS FITTER—

AND DEALER IN

Gas Fixtures, Gas Pipes, Fittings, Etc., NO 126 CHARTRES STREET, Between St. Louis and Toulouse, New Orleans.

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $4 per annum, in advance. Single copies [illegible]

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

Coal! COAL Coal!!

MOUNT CARBON COAL.

FROM THE MINES OF THE BIG MUDDY RIVER IN ILLINOIS.

FOR SALE IN LARGE OR SMALL QUANTITIES AT THE LOWEST PRICES.

READ THE FOLLOWING CERTIFICATE.

THE Mount Carbon Coal has been thoroughly tested by us, and we believe it to be the best American Coal in the market for house use.

[illegible]

WALTER M. PHILLIPS,

TREATMENT

—OF—

SECRET AND CUTANEOUS DISEASES, SYPHILIS, GONORRHEA, ULCERATIONS, OBSTRUCTIONS, ERUPTIONS, EXZEMA, SCROFULA, SCURVY, &c.

E. GAUDOZ,

Druggist, from the Paris University

Corner Conti and Burgundy Streets

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS, WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Superintendent.

Memphis and Charleston Railroad and Connections.

FAST FREIGHT LINE

BETWEEN NEW ORLEANS AND

GRAND JUNCTION	MACON
NASHVILLE,	LYNCHBURG
CHATTANOOGA,	PETERSBURG
ATLANTA,	NORFOLK,
ROME,	RICHMOND,
AUGUSTA,	BALTIMORE,
CHARLESTON,	PHILADELPHIA

NEW YORK,

And all intermediate points on the line. Through Bills of Lading given to all points. All claims for loss, damage or overcharges settled promptly at point of delivery. Shippers pay no Insurance, Drayage, Forwarding Commissions.

Rates always Low as the Lowest.

For further information apply at the TICKET OFFICE, UNDER THE CITY HOTEL, or address Box 2851 N. O. Postoffice.

D. H. FEGER, General Southern Agent

Richards' Cape Lime,

MANUFACTURED AT HIS MARBLE QUARRY

NONE other has a right to use [illegible]

NEWTON RICHARDS

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1826.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Horsell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works, and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO

Dr. C. Blancke,

416 & 418, St. Charles St.........416 & 418

GREAT REVOLUTION IN DENTISTRY

ALUMINIUM! ALUMINIUM

THE LATEST DISCOVERY OF THE AGE,

GREAT SUCCESS!

DR. C. BLANCKE begs leave to inform his friends and the public generally that he will furnish Artificial Teeth set in this newly discovered metal, executed in the most skillful and elaborate manner. The Aluminium Sets are far superior to those of Gold or Silver for comfort and durability, being much lighter, cheaper, and not susceptible of being impaired by acids.

J. A. CASADAVANT,

SURGEON DENTIST,

NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS.

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most [illegible]

A. Thomson & Co.,

SUGAR, SYRUP AND MOLASSES REFINERS

—AND—

IMPORTERS AND DEALERS

In Foreign and Louisiana

SUGAR AND MOLASSES

4th Tchoupitoulas Street

LUMBER! LUMBER!

GEORGE MERZ,

Planing Mill and Lumber Yard, Corner Toulouse and Robertson Streets, (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material are offered to the trade at the lowest prices.

COSTUMES, DOMINOS, ETC.

Mme. GROUX,

93..........Conti Street..........93

(Costumière de l'Opéra)

HAS the largest and most complete assortment of COSTUMES AND MASKS in New Orleans.

Costumes for Ladies, Gentlemen's Costumes, also Dominos and Masks of every kind and character.

E. A. TYLER,

115..........CANAL STREET..........115

MANUFACTURES TO ORDER

WATCHES, CLOCKS, JEWELRY,

—And—

SILVERWARE.

Has on hand, and is constantly receiving from the best manufactories in Europe and America, WATCHES, CLOCKS and JEWELRY of the finest description.

Has also on hand a large and varied assortment of Table and Ornamental Silverware, PLATED WARE.

Gold, Silver, Steel and Rubber SPECTACLES and EYE GLASSES.

Bronze and Parian STATUARY and FANCY GOODS.

Particular attention given to the Repairing of Watches, Jewelry and Resetting of Diamonds. Silverware made to order.

Havana Cigars---Havana Cigars

A NEW AND VERY LARGE STOCK OF IMPORTED CIGARS, of different sizes and brands, such as PARTAGAS, CABANAS, LA CORONA, UPMANN, WALTER SCOTT, PERFECTION, etc., etc. For sale at very moderate prices by JAYME MAGI.

Plated Ware.

A GREAT variety of fine English and American PLATED GOODS such as Castors, Cake Baskets, Sugar Baskets, Tea Sets, Ice Pitchers, Cups and Goblets, also an excellent quality of Plated Spoons and Forks, fine Table Cutlery, Pocket Knives, Scissors and Needles on hand.

Constant arrivals are increasing the already magnificent stock of JEWELRY, DIAMONDS, WATCHES, CLOCKS, PORCELAINS, BRONZES and FANCY GOODS at

A. B. GRISWOLD & CO.

Corner Canal and Royal streets, Manufacturers and Importers of Silver and Plated Ware, Cutlery, Guns and Pistols.

H. P. BUCKLEY,

WATCHMAKER,

8..........Camp Street..........8

Dealer in fine WATCHES, JEWELRY and SILVER WARE, also, GUNS and PISTOLS. Manufactures and repairs every description of work in his line.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

Attends to all branches —Of the— DENTAL PROFESSION, as heretofore. Office and residence, 15 Baronne street, near Canal.